

28.08.2015 - 10:30 Uhr

Résistance des enveloppes de bâtiments : test à tout vent

Bern (ots) -

Le 28 août 2015 a eu lieu à Sursee le Congrès « Résistance des enveloppes de bâtiments : test à tout vent ». Sur le terrain du Campus Sursee, les participants ont participé à une simulation de vent en direct. Des éléments de construction de l'enveloppe du bâtiment et des éléments destinés au gain d'énergie ont été soumis à une tempête en conditions réelles. Plus de 220 personnes ont participé à cet événement organisé par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), en collaboration avec l'Association Enveloppe des édifices Suisse, l'Association professionnelle suisse pour des façades ventilées, suissetec et Swissolar.

Les effets du vent sur les façades et les toitures lors de fortes tempêtes sont souvent sous-estimés. À l'échelle de tout le pays, les tempêtes d'hiver Lothar et Martin ont causé des dommages de près de 500 millions de francs pour les établissements cantonaux d'assurance en décembre 1999.

Dans le canton de Bâle-Campagne, par exemple, la moyenne sur dix ans des dommages aux bâtiments dus à la tempête est plus élevée de 42 % que celle des crues et inondations. Deux tiers des dommages aux bâtiments concernaient les tuiles de toitures. Mais les éléments de protection solaire ne disposent souvent pas non plus de la résistance nécessaire pour faire face à une forte tempête, qui peut survenir en tout temps et de manière inattendue.

Les chiffres des sinistres le montrent : le vent ne cause presque aucun dommage au système porteur des nouveaux bâtiments. L'analyse des grandes tempêtes de ces dernières années démontre en outre également que de plus en plus de dommages surviennent à l'enveloppe des bâtiments et aux éléments de cette enveloppe.

De manière générale, les effets du vent soumettent la conception et l'exécution à de hautes exigences. Pour les tuiles de toitures aussi bien que pour les installations solaires, le choix d'une fixation correcte et d'un bon système de montage jouent un rôle central. La fréquence des sinistres sur des installations photovoltaïques n'est pas plus importante que pour des parties de construction comparables. Les conséquences d'un mauvais montage des revêtements ont été présentées en direct, sous la modération du directeur de la rédaction de SRF Meteo, Thomas Bucheli. Le bon choix des matériaux est décisif. L'augmentation des dangers dus à la tempête peut être réduite si les conditions nécessaires sont respectées et que les règles normatives sont mieux comprises. La collaboration des architectes, ingénieurs et constructeurs de façades est indispensable.

Contact:

Information:

Rolf Meier, service de presse AEAI : téléphone 031 320 22 82,
courriel : rolf.meier@vkf.ch.

Martin Jordi, responsable du département Prévention des dommages
éléments naturels AEAI, téléphone 031 320 22 84, courriel :
martin.jordi@vkf.ch